

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 75 (1930)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXV^e Année

N° 7

Juillet 1930

Des parachutes automatiques.

LEUR UTILISATION MILITAIRE POUR LE LANCEMENT DE CHARGES OU DE FUSÉES ÉCLAIRANTES DES AVIONS EN VOL

Il y a trois manières de lancer des charges du bord d'un avion en vol : 1^o sans parachute, 2^o avec un parachute ordinaire à ouverture immédiate, 3^o avec un parachute automatique, libéré par un mouvement d'horlogerie à un point prédéterminé de la chute.

ad 1^o Ce procédé n'est praticable que pour des charges légères (dépêches, etc.) et à des hauteurs limitées. La charge ne doit pas être fragile et un emballage de protection doit la préserver du choc à l'atterrissement.

Désavantages : Endommagement de la charge causé par le choc; danger pour les personnes qui se trouvent sur la place de réception, les charges dans leur chute à vitesse croissante devenant presque invisibles; pertes d'atterrissement, charges s'enfouissant dans la neige, dans la terre, dans des crevasses, chute derrière des rochers, etc.



FIG. 1.